ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Tombé

AMENDEMENT

N º 3531

présenté par M. Pahun, Mme Josso, Mme Tuffnell et Mme Lasserre

ARTICLE 5

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« et à la dégradation des écosystèmes marins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement ajoute la dégradation des écosystèmes marins aux impacts sur l'environnement devant faire l'objet d'une attention particulière du CSA. En effet, les études scientifiques soulignent l'importance du bon état écologique de l'océan – premier poumon de la planète – pour atténuer les effets du changement climatique.